

Mobilisation du 30 mai suite à l'arrêté d'interdiction de la préfecture de Paris

Après de multiples pressions, la Préfecture a décidé l'interdiction de la manifestation parisienne. De nombreuses autres villes tiendront des initiatives, faites nous remonter vos informations sur cellesci et sur les conditions de leur tenue.

Le cadre de notre riposte :

- un référé liberté est déposé ce matin.
- nous avons demandé à la LDH qui a publié il y a deux jours un communiqué sur la liberté fondamentale de manifestation de s'associer à la conférence de presse qui a lieu ce jeudi soir à 18h et sera visible là : https://www.facebook.com/UnionSolidaires/posts/10158594243573552
- nous intervenons auprès de l'intersyndicale nationale pour qu'elle se prononce dans le cadre d'un communiqué contre la répression sur ce point.

L'appel à la manifestation a été maintenu par la Marche des Solidarités à la demande de collectifs de sanspapiers qui font depuis le début du mois un gros travail de mobilisation en raison de l'urgence de leur situation sanitaire, sociale et économique.

L'union syndicale Solidaires sera présente pour soutenir les sans-papiers, défendre leurs revendications, agir en protection lors du rassemblement.

Celui-ci a été limité à deux points de RDV : Opéra et Madeleine.

Les syndicats seront présents à Opéra. Les consignes de la marche de solidarités sont d'arriver à 14h30, de se répartir autour des places en respectant les mesures de protection sanitaire et de sortir les pancartes, drapeaux et banderoles quand il y a du monde à partir de 14h45.

Pour les camarades qui souhaitent participer nous nous trouverons à 14h15 à Richelieu Drouot.



